

Les mesures de rechange appliquées aux adultes : rapport d'étape

André LEMAIRE*

J'aimerais vous présenter aujourd'hui le compte-rendu du projet pilote « option-toxicomanie » qui fut mis sur pied au district 33 du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (centre-ville de Montréal) en partenariat avec le centre *Portage*. Ce projet a débuté le 15 juillet 1996 et s'est terminé le 15 janvier 1997 et a donc duré 6 mois.

Je vous explique comment ce projet a vu le jour : lors d'un colloque conjoint des secteurs de la santé et des services de police tenu en mars 1996 à Ottawa, j'avais soumis l'idée que les services de police au Canada devraient s'impliquer davantage dans le traitement des toxicomanes et spécialement auprès des contrevenants arrêtés pour une infraction reliée à leur toxicomanie. Suite à ces arrestations, il m'apparaissait opportun de référer immédiatement ces personnes à un intervenant en toxicomanie et de maximiser ainsi leurs chances d'adhérer à un programme de traitement et, par le fait même, de permettre leur réinsertion sociale.

Il était donc nécessaire, pour la mise en oeuvre de ce projet pilote, d'avoir accès à un intervenant en toxicomanie 24 heures par jour, 7 jours par semaine, une disponibilité exceptionnelle dont on ne disposait pas à ce moment-là. D'après nos renseignements, les crimes commis par des contrevenants qui souffrent d'une dépendance à la toxicomanie, se produisent le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine.

Je dois, avant de poursuivre ce compte-rendu, souligner la collaboration de *Portage* et sa disponibilité exceptionnelle. En effet, l'an passé, le Dr Peter Vamos, directeur général de *Portage*, participait à ce colloque à Ottawa. Après ma présentation, il m'a indiqué sa volonté de participer au projet. Il donna suite à notre rencontre et finança même le projet.

L'accès à un programme pour contrer la dépendance à la drogue favorise l'autonomie et la valorisation de la personne contrevenante. Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal adhère à cette philosophie qui s'intègre à la politique prioritaire de la police en faveur du respect de la personne et en faveur de la diminution des coûts sociaux de la criminalité. Cette approche favorise une solution durable.

En résumé, dans le cadre du projet pilote, un intervenant d'un centre de traitement était accessible, en tout temps, dès l'arrestation d'un toxicomane. En effet, lorsque les procédures reliées à l'arrestation étaient complétées au poste de police, l'officier responsable, après avoir fait une évaluation sommaire de la situation en

* Inspecteur, Enquêtes générales, Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

application de certains critères, permettait au toxicomane de rencontrer l'intervenant en toxicomanie. Ce dernier était averti via un télé-avertisseur et, selon le cas, rencontrait le toxicomane arrêté immédiatement ou lui fixait une rencontre dans les meilleurs délais.

Si le toxicomane détenu refusait la rencontre avec l'intervenant, ses coordonnées lui étaient tout de même remises afin qu'il puisse communiquer avec l'intervenant à sa guise et sans l'intermédiaire de la police.

Il est important de mentionner que ce projet visait une clientèle cible, plus précisément des personnes libérées inconditionnellement faute de preuve, accusées et libérées le jour même, ou comparaissant le lendemain et remises en liberté suite à une ordonnance de cautionnement. Les prévenus détenus en attente de procès font généralement une demande de traitement par l'entremise de leur avocat.

Il faut aussi préciser que les contrevenants qui ont été impliqués dans ce programme ont tous été mis en accusation lorsque la preuve le permettait. Ce projet ne s'inscrivait aucunement dans un programme de déjudiciarisation mais était axé vers une approche de résolution de problème. En fait, lorsque les policiers avaient complété leur dossier d'enquête, ils offraient l'assistance résultant du projet pilote au toxicomane.

Voici les résultats du projet *Option* qui a débuté le 15 juillet 1996 et qui s'est terminé le 15 janvier 1997 :

- 38 toxicomanes se sont fait offrir de rencontrer un intervenant en toxicomanie;
- 18 personnes ont rencontré un intervenant et ont eu une entrevue à propos d'une aide disponible;
- 10 personnes ont accepté le traitement;
- 10 personnes ont été référées aux ressources de traitement appropriées;

Donc, 47% des toxicomanes rencontrent un intervenant et 55% d'entre eux acceptent le traitement.

Voici, en quelques lignes, l'histoire de quelques cas d'espèce.

- Une adolescente de 17 ans vit sur la rue depuis deux ans. Elle ne fait l'objet d'aucune accusation particulière. Elle est informée de l'existence du projet par des policiers patrouilleurs qui lui refilent les coordonnées de l'intervenant en toxicomanie. Elle l'appelle un mois plus tard et accepte finalement de suivre le traitement.
Elle a depuis recouvré la santé, repris contact avec sa famille. Elle a retrouvé l'estime d'elle-même, est retournée aux études et poursuit toujours un programme de traitement.

- Un adolescent de 17 ans se présente au poste 33. C'est un consommateur et un vendeur de stupéfiants qui a entendu parler du projet *Option*. Il demande de l'aide et suit le traitement qu'on lui offre.
- Dans un autre cas, c'est la mère d'une jeune toxicomane qui demande de l'aide pour son fils; on la réfère à des ressources de sa région.
- Un prévenu, dans une autre affaire, arrêté pour un vol de voiture, se fait offrir le projet *Option*. Après l'entrevue avec l'intervenant, il demande à revoir le policier enquêteur et lui dit avoir apprécié son aide. Il l'informe alors être l'auteur d'une vingtaine d'autres délits du même genre.

En guise de conclusion, je dois vous dire que ce projet fut une réussite. Grâce à des intervenants soucieux d'apporter une aide précieuse à des toxicomanes vivant en dépendance grave qui les incite à commettre des crimes pour s'approvisionner en stupéfiants, ils ont contribué à la réduction de la criminalité.

De plus, je dois vous faire part de mon étonnement et ma grande satisfaction face à la réception de ce projet par les toxicomanes eux-mêmes. En effet, lors d'une visite au centre *Portage*, j'ai rencontré un groupe de toxicomanes en traitement et ceux-ci ont été unanimes quant à la pertinence d'un tel programme. Ils ont été agréablement surpris d'apprendre que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal était l'initiateur de ce projet. Les commentaires étaient très favorables au fait que les policiers aient posé un geste concret d'aide envers les toxicomanes; certains mentionnaient même qu'ils auraient été en traitement plus tôt si des policiers leur avaient offert cette aide auparavant.

Les policiers impliqués dans ce projet ont aussi éprouvé de la satisfaction. Ils se sont sentis valorisés dans leur travail, en apportant de l'aide à des personnes vraiment démunies et isolées alors qu'avant, les relations qu'ils entretenaient avec ces mêmes personnes étaient seulement motivées par la répression.